

Année universitaire 2018-2019
CANDIDATURE À UN AMÉNAGEMENT DE SERVICE SECOND DEGRÉ
(Réf. Décret n°2000-552 du 16 juin 2000 relatif aux aménagements de service accordés à certains personnels enseignant dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur)

Informations candidat-e			
Civilité	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.	
Nom de naissance			
Nom d'usage			
Prénom			
Date de naissance			
Corps	<input type="checkbox"/> PRAG	<input type="checkbox"/> PRCE	<input type="checkbox"/> PLP <input type="checkbox"/> PR d'EPS
Grade			
Discipline second degré			
Composante d'affectation			
Depuis le			
Situation candidat-e			
<input type="checkbox"/> Inscrit-e en doctorat		<input type="checkbox"/> Titulaire d'un doctorat, au titre de :	
		Poursuite de travaux de recherche antérieurement engagés (joindre dossier)	<input type="checkbox"/>
		Préparation un concours d'accès à un corps d'enseignant-chercheur ou de chercheur	<input type="checkbox"/>
Aménagement de service souhaité :			
<input type="checkbox"/> Décharge d'un tiers du service (128 HETD)	<input type="checkbox"/> Décharge de la moitié du service (192 HETD)	<input type="checkbox"/> Décharge de : _____ HETD	
Nature de la demande			
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande		<input type="checkbox"/> Demande de renouvellement (4 ans maxi)	
Date de la demande :			
Avis du directeur/de la directrice de composante		Avis du directeur ou de la directrice de thèse (doctorant-e-s) ou du directeur / de la directrice d'UR (docteurs)	
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable (motif) : Date et signature		<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable (motif) : Date et signature	
Avis du conseil académique restreint du :		<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	

PJ à fournir par le/la candidat-e : lettre de candidature, attestation d'inscription en doctorat ou attestation de doctorat et dossier scientifique (uniquement pour les docteurs).